

ANNEXE I

Concours de premier basson solo

POUR L'ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE :

19 et 20 décembre 2020

EMPLOI OFFERT :

Premier basson solo (système français)
Catégorie A, super-soliste

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES :

3/12/2020

(Date du courriel faisant foi)

REMUNERATION ANNUELLE BRUTE :

(Barème au 1^{er} mai 2017)

55 274,41 €

puis selon les modalités de reprise de l'ancienneté du musicien

DATE DE PRISE DE FONCTION

A convenir

NB : Les deux super-solistes pourront être amenés à jouer ensemble en cas de nomenclature égale ou supérieure à 5, ou en cas de double orchestre.

ANNEXE II - PROGRAMME

ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE

Concours de premier basson solo (système français)
Les 19 et 20 décembre 2020

1^{er} Tour

Jolivet, Concerto pour basson, Partie I, I.A. Recitativo, I.B. Allegro giovale, avec piano

2^e Tour

Mozart, Concerto pour basson, 1^{er} et 2^e mouvement, avec cadences, avec piano

Finale

Mozart, Ouverture des noces de Figaro, Symphonie 41

Beethoven, Symphonie 4, Concerto pour violon

Tchaikovsky, Symphonies 4 et 5

Rimsky-Korsakov, Shéhérazade

Ravel, Boléro, Alborada del gracioso, Concerto en sol pour piano

Stravinski, Sacre du printemps, Concerto pour violon

Chostakovitch, Symphonies 8 et 9

INFORMATION

- Le choix des traits sera déterminé par le jury le jour du concours.
- L'ordre des œuvres au sein de la Finale est au choix du candidat.
- Toutes les œuvres peuvent être jouées ou rejouées dans toutes les épreuves. Quelle que soit l'épreuve en cours d'exécution, le jury se réserve le droit d'interrompre le candidat. Au contraire, s'il le juge utile, il pourra procéder à une nouvelle audition.